

ALGER

الجزائر
الجمهورية

Extrait du Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Le-proces-militaire-des-civils-de.html>

Le procès militaire des civils de Gdeim Izik, une victoire pour la cause sahraouie

- Actualité politique internationale - Maghreb -

Date de mise en ligne : vendredi 1er mars 2013

Description :

D'après Algérie Presse Services

27 février 2013

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

C'est ce qu'a déclaré Mohamed Abdelaziz, président de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario à l'occasion des festivités du 37e anniversaire de la proclamation de la RASD.

Il a condamné avec force

« le procès militaire des héros de l'épopée de Gdeim Izik qui a manqué totalement d'éléments fondamentaux de la légalité et des conditions d'un procès juste de l'avis de nombreux observateurs internationaux et organisations internationales compétentes ».

Il a indiqué que le procès a ainsi apporté

« une nouvelle preuve de l'occupation marocaine qui excelle dans les méthodes d'intimidation, de tuerie collective, de torture et d'enlèvement outre les simulacres de procès et sentences iniques ».

« Le temps est venu pour la communauté internationale de dire assez au Maroc. Ce pays, à l'origine de diverses menaces pour la région, est en violation de la légalité internationale par l'occupation du Sahara occidental, nourrit en sa qualité de plus grand producteur et exportateur de cannabis dans le monde, la tension et l'instabilité et encourage les groupes du crime organisé et du terrorisme aveugle »

, a-t-il encore affirmé.

S'adressant au peuple marocain à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la RASD, le président sahraoui a rappelé que

« la paix véritable est celle fondée sur le respect de la volonté des peuples et l'application des exigences de la légalité internationale ».

« Le peuple sahraoui, a-t-il dit, tend sa main pour l'édification d'une union maghrébine avec l'ensemble des peuples de la région et où règneront les valeurs de tolérance, de bon voisinage et de respect mutuel ».

D'après Algérie Presse Services

27 février 2013